

CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

MARDI 04 AVRIL 2023 à 20 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'assurance de mes sincères salutations.

À SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON, le 28 mars 2023,



Jean-Paul DECULTY

Ordre du jour :

- Vote des comptes de gestion 2022 budget commune et budget eau
- Vote des comptes administratifs 2022 budget commune et budget eau
- Affectation des résultats 2022 budget commune et budget eau
- Vote des budgets primitifs 2023 commune et eau
- Subvention exceptionnelle du budget communal vers le budget eau
- Régularisation de TVA
- Vote des taux d'imposition 2023
- Subvention voyage scolaire collège Charles de Foucauld
- Subvention Amusaté é Boujaté – organisation de l'Ardéchoise
- Questions diverses : gestion de la cantine, création du marché, demande de disponibilité de Laurie Colas